

Discours de Nathalie Roret Rentrée promotion 2022 7 juin 2022

Mesdames et messieurs les auditrices et auditeurs de justice de la promotion 2022, chers élèves-magistrats,

Vous voici de retour à l'école nationale de la magistrature, votre école, notre école, après les deux semaines et demi d'accueil qui remontent déjà au mois de février dernier.

Soyez les bienvenus chez vous !

Vous revenez dans votre école, riches de votre semaine d'immersion en juridiction que beaucoup d'entre vous connaissaient déjà, riches des stages que vous avez pu effectuer en services d'enquêtes dans lesquels vous avez pu vous immerger dans le quotidien de leur fonctionnement et, pour celles et ceux qui n'avaient pas eu le bonheur d'exercer cette noble profession, vous rentrez également riches de vos trois mois de stage effectués en cabinet d'avocat.

Ainsi avez-vous déjà entamé votre parcours de formation qui vous conduira, en 2024, à être nommés magistrats.

En cela, vous êtes semblables aux promotions qui vous ont précédées.

Mais vous vous en distinguez sur plusieurs points.

1/ D'abord votre nombre. Il faut remonter aux années antérieures à 2014 pour trouver des promotions au nombre inférieur à la vôtre.

Nous savons déjà que la promotion qui vous suivra dès l'année prochaine atteindra un nouveau sommet historique avec 380 auditeurs de justice annoncés. Mieux, il est très probable que cette promotion 2023 ne conserve guère longtemps sa place unique dans l'histoire de l'école.

Il n'est en effet pas fait mystère de la volonté affichée par le président de la République d'augmenter significativement le nombre de magistrates et magistrats en juridiction. C'est là une réponse politique forte à l'appel de plus de la moitié du corps de la magistrature à travers la tribune que nous connaissons tous.

Je m'en réjouis pour l'institution judiciaire que je pratique depuis longtemps et dont je connais de près la difficulté à faire face à des demandes toujours plus nombreuses et pressantes.

Je m'en réjouis pour le justiciable qui sera le bénéficiaire de cet effort sans précédent destiné à placer la justice française à la hauteur de ses voisins européens.

Je m'en réjouis aussi pour vous qui connaîtrez une véritable amélioration de vos conditions de travail dans les juridictions que vous rejoindrez.

2/ Votre seconde singularité fait assurément de vous une promotion unique dans l'histoire de cette belle école, vieille de plus de 60 ans.

Vous êtes en effet la première promotion d'élèves-magistrats à bénéficier d'une partie de votre formation initiale commune à 14 autres écoles de la haute fonction publique. J'en profite pour remercier celles et ceux d'entre vous qui ont accepté de répondre à un petit questionnaire établi par vos excellentes déléguées de promotion.

Sachez que vos réponses, vos commentaires sur cet enseignement nouveau, ont été très précieux pour la directrice que je suis dans le cadre du dialogue instauré depuis le début de cette année avec l'Institut National du Service Public (l'ex-ENA) chargé dorénavant d'assurer la coordination et l'évolution de cette formation.

Comme toute première, cette formation construite dans des délais et un contexte particulièrement contraints, mérite des améliorations.

Tel est le message que je porte, avec mes homologues des 14 autres écoles concernées, et qui est parfaitement partagé par la directrice de l'INSP.

Je suis convaincue que vous êtes la première page d'un tournant dans l'histoire de la formation initiale de la magistrature, vers plus d'ouverture sur les autres autorités étatiques, pour une meilleure insertion dans cet édifice qui participe de l'Etat de droit.

Ainsi vous facilitez par votre participation à ces mises en commun, à une meilleure compréhension des spécificités de l'institution à laquelle vous appartenez déjà en votre qualité d'auditeur de justice.

Qu'il me soit permis à tout le moins de formuler le vœu que votre singularité dure au-delà même de votre formation initiale.

Ne vous y trompez pas, chère Promotion 2022, ce qui vous distingue et vous rassemble n'est certainement pas dans mon esprit source de faiblesse. C'est même tout le contraire.

Je pense que ces singularités sont autant d'atouts pour votre période d'études dont tous les aspects vous seront décrits, d'ici quelques instants, par les équipes pédagogiques qui y concourent, avec la ferme intention qu'elle vous conduise à la réussite de votre stage juridictionnel.

J'insisterai maintenant sur quelques points de votre formation :

L'intérêt de la présence, dans votre formation initiale, de séquences avec des partenaires que vous ne quitterez pas en vous éloignant de l'école pour prendre vos premières fonctions.

Et je ne fais pas là allusion qu'aux seuls avocats qui figurent évidemment parmi les partenaires les plus proches des magistrats dans l'activité juridictionnelle. Je songe aux greffiers et directeurs des services de greffe avec lesquels vous aurez des séquences communes.

Je pense aux élèves commissaires de police et officiers de gendarmerie. J'inclus les services de l'administration pénitentiaire ou de la protection judiciaire de la jeunesse.

Tous ces moments que vous allez vivre ensemble avec ces élèves avocats qui vont intégrer votre promotion en juillet prochain, avec les élèves de l'ENG, de l'ENSP, de l'EOGN, sont particulièrement précieux.

Ils vous permettent d'identifier clairement vos missions futures et d'envisager les modalités du travail en commun. Mieux, ils sont le socle d'une confiance réciproque gage d'un travail efficace.

Toutes celles et ceux que vous allez croiser, avec lesquels vous allez partager des moments de formation sont vos partenaires de demain.

C'est donc dès aujourd'hui qu'ensemble, vous commencerez à construire la justice de demain.

La justice de demain, c'est aussi l'équipe autour du magistrat, le lien plus fort avec l'accès au droit, la justice de demain c'est plus de communication sur l'action judiciaire et ses modalités afin de mieux répondre à l'incompréhension il est vrai souvent matinée de méconnaissance des citoyens à l'égard de la justice.

C'est, nous l'espérons tous, une relation plus apaisée entre la justice et la société, entre acteurs de la justice, entre l'autorité judiciaire et le pouvoir politique.

Vous êtes dans une école qui réfléchit sur elle-même, qui réfléchit sur son organisation, qui réfléchit sur l'évolution de sa pédagogie et je suis fière de mener cette réflexion en m'appuyant sur les équipes de l'ENM dans le cadre du mandat de directrice qui m'est confié.

Nous attendons tous, et j'imagine que cela est aussi votre cas, les conclusions des états généraux de la justice dont le rapport du comité des sages, présidé par Monsieur Jean-Marc SAUVE, ancien vice-président du Conseil d'Etat, doit être remis et publié d'ici peu.

Il dressera les grandes lignes souhaitables pour une amélioration du service public de la justice. Nous y serons tous ici, et je vous y inclus, extrêmement attentifs. Car je ne

doute pas qu'il nous faudra, chacune et chacun d'entre nous, individuellement et collectivement, participer là où nous sommes aux évolutions souhaitables pour la justice.

Je vais arrêter mon propos d'ouverture pour céder la parole à Samuel Lainé, mais pas sans vous dire que je serai toujours très heureuse d'échanger avec vous tout au long de votre formation, pour mieux vous connaître et donc mieux vous accompagner.

Permettez-moi, chère promotion 2022, une dernière recommandation :

- Sur votre parcours d'élève puis de magistrat ici et en juridiction, confrontez-vous à toutes les facettes de l'exigence.
En citant l'écrivaine Franco-Sénégalaise Fatou DIOME, je dirai :
« L'exigence, tout est dans l'exigence. Pas la rigidité mais l'exigence morale qui commande qu'on soit à la hauteur de ce qu'on attend des autres ».

Pour progresser sur cette route, n'ayez jamais peur de demander de l'aide s'il le faut.

Prenez soin, aussi je vous prie, de vous éloigner de vaines querelles et polémiques et n'oubliez pas qu'ici nous sommes soudés pour vous aider à réussir votre formation.

Ensemble je suis heureuse de vous dire que nous sommes près de vous pour éclairer le chemin sans tracer votre route.

Je vous souhaite une belle scolarité à l'ENM et je vous remercie de votre attention.

Seul le prononcé fait foi.